

# Offre advancity® de financement des PME

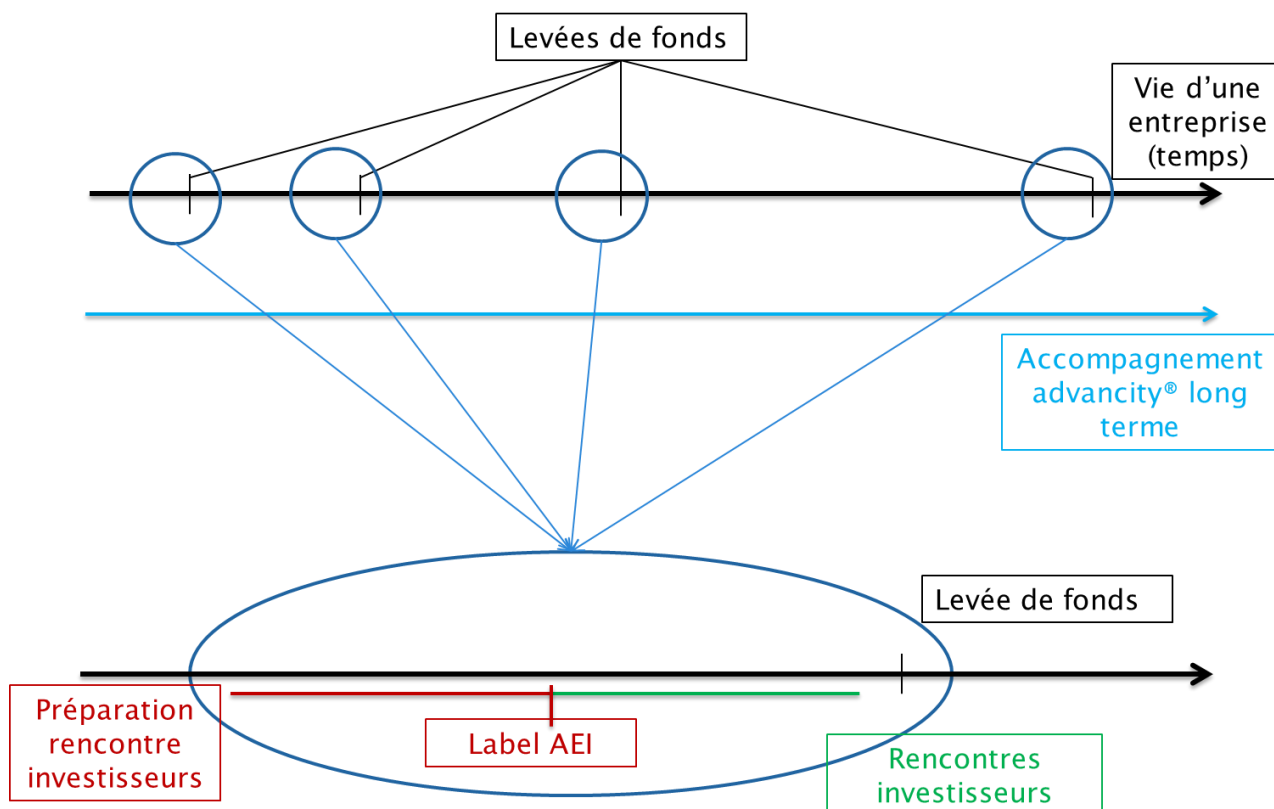
## Contexte

Le pôle de compétitivité Advancity, The Smart Metropolis Hub, fédère plus de 250 membres – entreprises dont 20 grands groupes leaders mondiaux, établissements d’enseignement supérieur et de recherche, collectivités territoriales, investisseurs - pour concevoir et développer des produits et services d’innovation urbaine répondant aux enjeux des territoires.

Advancity est également en charge, pour le compte des Pouvoirs publics, Conseil Régional d’Ile-de-France et Etat, via la DIRECCTE, du pilotage du programme de promotion et d’animation de la filière des éco-activités Paris Région – 17,3 milliards d’euros de CA et plus de 127 000 emplois en Ile-de-France. Advancity met ainsi en place une offre de services d’accompagnement des PME de cette filière francilienne ; le label advancity® entreprise innovante a ainsi été lancé le 29 avril, afin d’accompagner les startups et les PME innovantes vers leurs levées de fonds successives.

Ainsi, Advancity propose à ses PME d’accéder à un accompagnement leur permettant de préparer leurs prochaines levées de fonds. Ces prestations sont les suivantes (précisions ci-dessous) :

- Un accompagnement spécifique à la rencontre avec des investisseurs, sanctionné par le décernement du label advancity® entreprise innovante pour celles l’ayant achevé avec succès,
- L’organisation de rencontres avec des investisseurs,
- Un accompagnement long terme pour préparer les prochaines étapes,

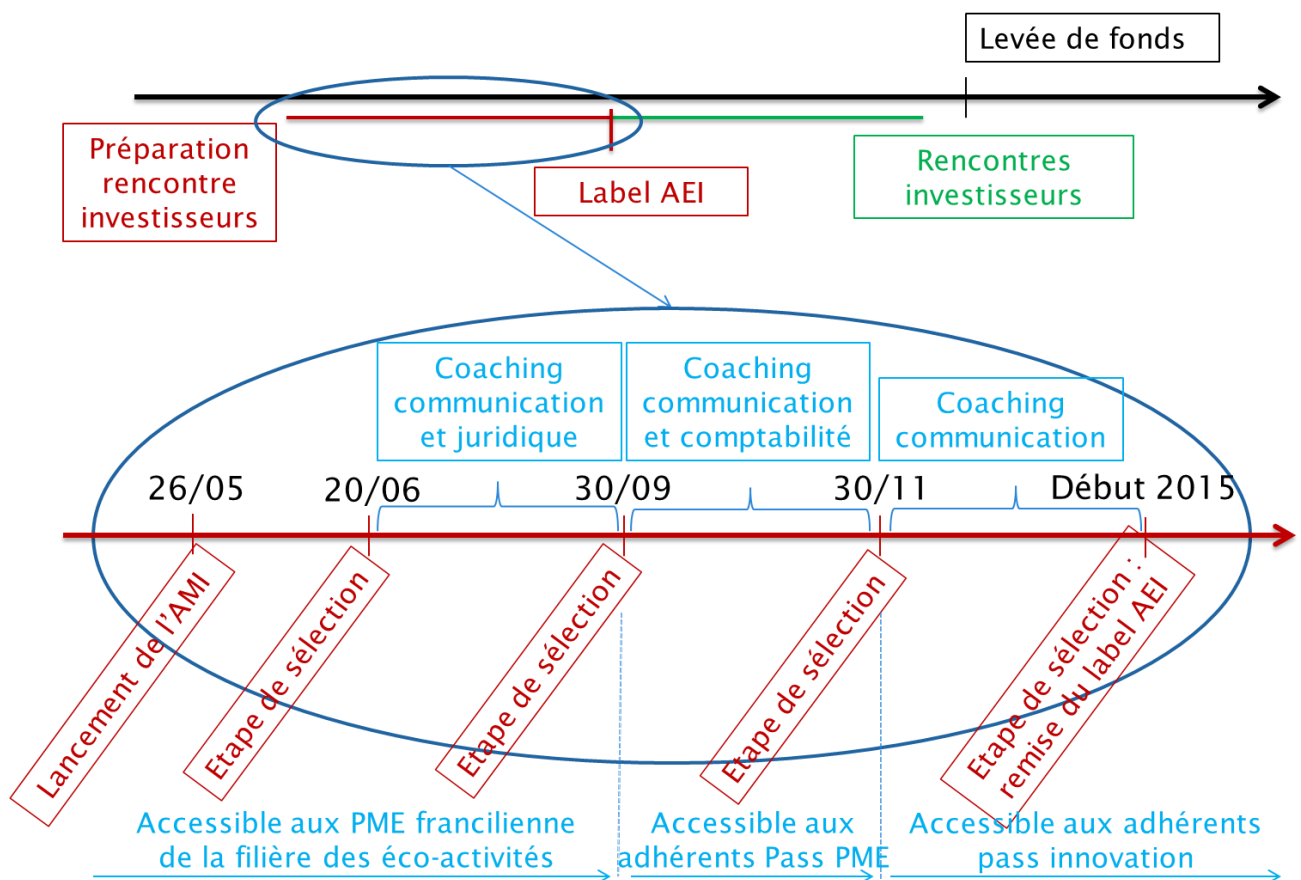


## Préparation à la rencontre PME/investisseurs et label AEI

### Présentation

Le processus sera constitué d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, de 4 étapes de sélection entrecoupées de formations. Celles-ci seront d'un niveau suffisant pour garantir qu'une start-up/PME ayant reçu le label est en capacité de lever des fonds en moins d'un an. Le comité des investisseurs est garant de l'ensemble du processus (et notamment du conseil en matière de référencement des prestataires par Advancity), ainsi que des étapes de sélection, permettant d'assurer la qualité et l'efficacité de cet accompagnement.

Le calendrier suivra le schéma suivant :



### Conditions financières

Chaque formation (maximum de 6 formations) est facturée à un tarif unique de 100€HT. Les étapes réservées aux adhérents imposent d'être à jour de la cotisation.

Pour mémoire, l'inscription au processus est facturée 300€HT (soit 360€TTC).

### S'inscrire

Pour témoigner de votre intérêt, merci de remplir l'AMI et de le retourner à Jean-Noël GUERRE, Chef de Projet ([jean-noel.guerre@advancity.eu](mailto:jean-noel.guerre@advancity.eu)) ou à Marine ROMAN, Chargée de Mission ([marine.roman@advancity.eu](mailto:marine.roman@advancity.eu)).

## Rencontre avec des investisseurs

Ces rencontres seront organisées dans le cadre du Salon GreenCity/The Smart Metropolis Hub les 18 et 19 novembre 2014, et sont réservées aux PME ayant déjà dépassé deux étapes de sélection de l'accompagnement AEI ainsi que deux formations.

Les conditions financières seront précisées ultérieurement, le principe restant toutefois celui d'une prise en charge par Advancity de la majorité, voire de la totalité du coût.

## Accompagnement long terme

### Présentation

L'objectif est, sur le long terme, d'accompagner les PME en vous proposant deux actions :

- un atelier annuel de préparation des prochaines étapes à programmer dans votre plan de financement,
- un entretien annuel avec un consultant spécialisé pour faire le point sur vos perspectives de croissance et sur vos besoins de financement.

Selon les cas, des prestations complémentaires pourront être proposées.

### Conditions financières

Un tarif forfaitaire de 200€HT par PME permettra d'accéder à l'atelier et à l'entretien annuels.

### S'inscrire

Pour témoigner de votre intérêt, merci de contacter Jean-Noël GUERRE, Chef de Projet ([jean-noel.guerre@advancity.eu](mailto:jean-noel.guerre@advancity.eu)) ou à Marine ROMAN, Chargée de Mission ([marine.roman@advancity.eu](mailto:marine.roman@advancity.eu)).